

76.30  
Marte, Marceline  
Catherine



filles  
légitimes

<sup>C. de l'Etat</sup>  
L'an mil huit cent soixante-un et le dix huit  
juin, à sept heures du matin, pardevant nous Louis Bouillet, maire  
officier de l'état civil de la Commune de Montmiral, soussigné  
est comparu le sieur Benoit Martre, macan agé de trente  
neuf ans, demeurant à Montmiral, lequel nous a présenté un  
enfant du sexe féminin né au dit lieu de Montmiral ce  
matin à trois heures, de lui déclarant et de Blanche Baunet  
son épouse sans profession agée de trente trois ans, demeurant  
avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
de Marceline Catherine, présents et témoins, Jean Antoine  
Bertras boulanger, agé de trente deux ans, et Louis Rodier plâtrier  
agé de trente ans, habitant de Montmiral et non parents du  
comparant et par lui amenés qui ont après lecture faite signé  
avec nous le présent acte, et a requis: le père requis aussi de signer  
à déclaré ne savoir.

Bertras, Bouillet, Baunet

N° 31  
Sauzjal  
Germain,  
fil légitime

<sup>C. de l'Etat</sup>  
L'an mil huit cent soixante-un et le vingt cinq  
à huit heures du matin, pardevant nous Louis Bouillet, maire officier de  
la Commune de Montmiral, soussigné, est comparu, Baptiste Sauzjal  
bergeron agé de trente cinq ans, demeurant à Montmiral lequel  
nous a présenté un enfant du sexe masculin, né au dit lieu de  
Montmiral, hier soir à dix heures, de lui déclarant, et de Rose  
Saccens son épouse sans profession agée de trente quatre ans  
demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner le  
prénom de Germain, présents et témoins, Salvi Privat  
pharmacien agé de quarante trois ans, et François Journès huissier  
agé de quarante cinq ans, habitant de Montmiral, non parents  
du comparant et par lui amenés, qui ont ainsi que ce dernier  
après lecture faite signé avec nous, le présent acte de ce requis.

S. Privat ph. m.  
Sauzjal, Journès

sur le district d'Agente par un juge de paix  
des Cantons de cantons de Montmiral, le vingt sixième, les quinze  
juillet mil huit cent soixante un.

N° 32  
Gay Jean Pierre  
fil légitime

<sup>C. de l'Etat</sup>  
L'an mil huit cent soixante-un, et le quatre  
juillet à deux heures du soir, pardevant nous Louis Bouillet, maire  
officier de l'état civil, de la Commune de Montmiral, soussigné est  
comparu Jean Antoine Gay, cultivateur agé de cinquante un ans,  
demeurant à Combeyrac, commune de Montmiral, lequel nous  
a présenté un enfant du sexe masculin, né au dit lieu de  
Combeyrac, ce matin, à dix heures, de lui déclarant, et de  
Elisabeth Cabmel son épouse sans profession agée de trente huit  
ans, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner  
les prénoms de Jean Pierre, présents et témoins, Salvi  
Privat pharmacien agé de quarante trois, et François  
Journès huissier agé de quarante cinq ans, habitant de